

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 16/03/2020

REFERENCE : MARS N°2020_12

OBJET : COVID-19 ACTUALISATION DES INFORMATIONS AU 16 MARS 2020

Pour action

Etablissements hospitaliers

SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) : Urgences, SAMU, Pneumologie, Réanimation, SMIT

Pour information

DGOS

ARS

SpF

DGCS

ARS de Zone

ANSM

Autre :

Mesdames, Messieurs,

1. GUIDE DE PRÉPARATION À LA PHASE ÉPIDÉMIQUE DE COVID-19

Face à la circulation active du SARS-CoV-2 (phase épidémique de Covid-19), tous les acteurs du système de santé doivent pouvoir se préparer et se mobiliser en s'appuyant sur des modalités d'organisations précises.

Le guide méthodologique de préparation à la phase épidémique de Covid-19 est disponible sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide-covid-19-phase-epidémique-v15-16032020.pdf>

2. LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRISE EN CHARGE EN VILLE DES PATIENTS COVID-19

En phase épidémique, comme lors d'une épidémie de grippe, les patients présentant une forme simple ou modérée devront pouvoir être pris en charge en ville en utilisant les ressources médicales et paramédicales du territoire et en mobilisant l'ensemble des acteurs. Cette prise en charge ambulatoire a vocation à être organisée par les professionnels de santé habituels des patients sur la base des lignes directrices et recommandations ci-dessous.

Le guide « prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique de covid-19 » pour diffusion auprès des professionnels de ville est disponible sur le site du ministère des solidarités et de la santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_fiche_medecin_v16032020_finalise_.pdf

NB : ces documents ont vocation à être réactualisés et complétés par des annexes à venir.

3. Formation des professionnels au Covid-19

Un outil de formation de masse à destination des professionnels a été élaboré par l'EHESP en lien avec la mission nationale de coordination du risque épidémique et biologique (COREB), l'association nationale des centres d'enseignement des soins d'urgence (ANCESU), les Sociétés savantes (SPILF, SF2H,) et l'Institut Pasteur.

Ce corpus de « capsules vidéo » disponible sur la page Covid-19 du site du Ministère des solidarités et de la santé sera enrichi progressivement. Il convient de diffuser largement cet outil de formation.

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Signé